

« Faire voir le pouvoir - et l'abus de pouvoir - en retournant ce pouvoir contre celui qui l'exerce »¹

Quelques réflexions sur la recherche dans le secteur de l'éducation permanente

par Jean Blairon et Emile Servais

On sait que le travail mené dans le secteur de l'éducation permanente est régi par un nouveau décret, remplaçant celui de 1976. Une des particularités saillantes du nouveau dispositif législatif est de conditionner l'agrément des associations à la réalisation de types d'actions très spécifiques : soit, pour faire bref, des actions d'animation à l'intention du public populaire, des actions de formation de professionnels, l'élaboration d'outils d'intervention ou de travaux de recherche (analyses ou études) ou enfin des campagnes de sensibilisation.

Nous voudrions ici réfléchir aux conditions de production et de légitimité des travaux de recherche censés ressortir à l'éducation permanente, soit opérer une analyse de certains aspects de la production d'analyses et d'études dans ce secteur, dont le cadre législatif impose qu'il se distingue d'autres activités de recherche, comme la recherche académique.

LA POURSUITE D'UNE TRADITION

En liminaire, il nous paraît légitime de rappeler qu'une manière de travail de recherche a toujours constitué un volet de la lutte sociale et culturelle menée par des groupes contre la domination qu'ils subissaient.

Il suffit de se rappeler, parmi la myriade d'exemples possibles, la recherche juridique menée par les femmes du mouvement Chicano ; il s'agissait pour elles de pouvoir trouver elles-mêmes des bases solides à l'élaboration

d'un contrat de travail qui aurait imposé des limites à l'exploitation dont ces travailleurs saisonniers étaient victimes de la part des producteurs de fruits et légumes californiens².

Deux remarques immédiates : lorsque le leader du mouvement Chicanos, Cesar Chavez, décide de ne pas recourir à des juristes professionnels pour réaliser cette investigation, c'est qu'il n'a pas confiance en leur capacité à ne pas se mettre d'office au service des dominants. Lorsqu'il confie ce travail à certaines femmes du mouvement, c'est pour une raison symétrique inverse, comme le rappelle Dolores Huerta, une des chercheuses/négociatrices :

« Je pense que les femmes sont bonnes négociatrices parce qu'elles sont patientes et tenaces. Ça énerve les producteurs de négocier avec nous. Cesar a toujours voulu une équipe de négociateurs entièrement composées de femmes. Les producteurs, en face d'elles, ne peuvent pas lancer leurs jurons. Puis nous mettons sur le tapis les questions morales, comment les enfants vivent, etc. Quand il s'agit d'être humains, comment les producteurs pourraient-ils discuter uniquement pour économiser quelques centimes ? » (op. cit., p. 219)

On peut se souvenir aussi de la recherche appropriative sur le langage des dominants, pour contrer l'impérialisme culturel. Pensons à Malcolm X³ qui apprend à lire et à écrire « le langage des Blancs » avant de l'utiliser avec la maîtrise qu'on lui connaît dans son action politique, ou aux positions d'Amilcar Cabral en matière de résistance culturelle⁴ :



« Nous devons nous souvenir qu'il ne suffit pas de produire, d'avoir le ventre plein, de faire de la bonne politique et de faire la guerre. Si l'homme, la femme, un être humain, fait tout cela sans progresser en lui-même en tant qu'être intelligent, comme le premier être dans la nature, sans que les connaissances sur le milieu ainsi que sur le monde en général, augmentent chaque jour en lui, sans qu'il évolue sur la plan culturel, tout ce qu'il fait – produire, faire de la bonne politique, combattre – ne donne aucun résultat. »

Pour Cabral, la « progression en intelligence » passe clairement par la science :

« Notre culture doit se développer sur la base de la science, elle doit être scientifique, c'est-à-dire qu'il ne faut pas croire en des choses imaginaires. Elle doit éviter demain que quiconque puisse penser que l'éclair est la preuve de la colère divine, que le tonnerre est la voix du ciel qui parle ou de l'Iran furieux. »⁵

Et, pour lui, la science requiert la maîtrise du langage des colons (le portugais) :

« Il y a beaucoup de choses qu'on ne peut traduire en notre langue, mais il y a des gens qui veulent que nous mettions de côté le portugais, parce que nous, Africains, nous ne voulons pas la langue des étrangers. Ce qu'ils désirent, c'est progresser individuellement et non avec le peuple. Mais si nous voulons faire face en tant que parti, notre peuple pendant encore longtemps doit utiliser le portugais pour écrire et avancer dans la science. Et ceci est un honneur. C'est la seule chose dont nous pouvons remercier le Tuga, le fait qu'il nous ait laissé sa langue après avoir tout volé sur notre terre. »⁶

On le voit : la recherche en éducation permanente s'inscrit résolument dans la tradition de la « formation des adultes » qu'ont toujours prônée et pratiquée les mouvements sociaux.

Quelques traits constitutifs s'en dégagent : une articulation aux situations, un travail d'appropriation particulier des connaissances existantes (et non de rejet de celles-ci) et de production de connaissances spécifiques, un effort de déplacement de l'objet (par exemple porter sur le terrain moral et éducatif la négociation économique et sociale) et, enfin, de retournement (retourner contre les dominants les outils de leur domination, comme la maîtrise linguistique).

LA NÉCESSAIRE PRISE EN COMPTE D'UNE EXTENSION

Mais les conditions mêmes de ces luttes et de la place qu'y tient la recherche ont profondément changé aujourd'hui.

La domination, en effet, est aujourd'hui principalement culturelle, et elle est loin de concerner seulement des minorités culturelles ou des groupes sur-exploités.

Nous sommes en effet entrés dans des sociétés de l'information, où le capital culturel tient un rôle central dans la production de richesses comme dans l'exercice du pouvoir : ce sont aujourd'hui les connaissances, les capacités d'innovation et les ressources subjectives (comme la confiance qu'on inspire ou le crédit dont on dispose) qui permettent le développement et le contrôle de l'action.

Pierre Bourdieu l'a indiqué avec force :

« On se dirige vers des univers dans lesquels il faudra de plus en plus de justifications techniques, rationnelles, pour dominer et dans lesquels les dominés, eux aussi, pourront et devront de plus en plus se servir de la raison pour se défendre contre la domination, puisque les dominants devront de plus en plus invoquer la raison, et la science, pour exercer leur domination. »⁷



C'est donc à une extension (si ce n'est une généralisation) de la lutte cognitive que nous sommes confrontés en permanence, et plus seulement de manière locale (tel ou tel mouvement social ou culturel, confronté à tel ou tel conflit) ou située (par exemple la construction de connaissances comme moyen dans une action).

Cette extension concerne également le pouvoir de diffusion, comme l'illustre la capacité des « thinks tanks » conservateurs à diffuser mondialement les argumentaires qui justifient les positions de ceux qui les financent :

« Les think tanks sont des groupes plus ou moins formels réunissant principalement des intellectuels (universitaires, journalistes, etc.) afin d'influencer les décideurs économiques et politiques. A leur rôle dans la légitimation et l'instauration du néolibéralisme dans le monde anglo-saxon correspond en France celui de la Fondation Saint-Simon. »⁸

D'où l'idée prônée par Bourdieu, d'un intellectuel collectif européen, acteur d'une « solidarité pratique » entre les intellectuels et les militants, notamment après les manifestations de 1995 en France :

« Les défis imposés par la mondialisation, dans chaque pays et dans tous les pays, appellent une réponse globale, qui ne saurait consister dans la soumission aux lois du marché. A sa façon, le mouvement social a déjà apporté des éléments de réponse. Cependant, nul ne peut prétendre que des réponses achevées aient été fournies à ces diverses questions. **C'est par le débat, par la confrontation, et en donnant à tous voix au chapitre qu'elles s'élaborent, et non par le verdict de pseudo-experts.** »⁹

Le rôle des chercheurs est ainsi précisé :

« Le chercheur n'est ni un prophète ni un maître à penser. Il doit inventer un rôle nou-

veau qui est très difficile : il doit écouter, il doit chercher et inventer ; il doit essayer d'aider les organismes qui se donnent pour mission – de plus en plus mollement, malheureusement, y compris les syndicats – de résister à la politique néo-libérale ; il doit se donner comme tâche de les assister en leur fournissant des instruments. En particulier **des instruments contre l'effet symbolique qu'exercent les « experts » engagés auprès des grandes entreprises multinationales.** »¹⁰

TROIS CONSÉQUENCES DIFFICILES

a) Le poids de la légitimité

On a vu dans les citations précédentes que capital culturel et capital symbolique étaient intimement liés. Nous entendons par là que le crédit dont on dispose, par exemple, et plus généralement la reconnaissance sur laquelle on peut s'appuyer, font non seulement partie des ressources culturelles, mais déterminent également l'accessibilité au travail de production lui-même – et évidemment aux circuits de diffusion de celui-ci.

« La lutte politique est une lutte cognitive (pratique et théorique) pour le pouvoir d'imposer la vision légitime du monde social, ou, plus précisément, **pour la reconnaissance, accumulée sous la forme d'un capital symbolique de notoriété et de respectabilité, qui donne autorité pour imposer la connaissance légitime du SENS du monde social, de sa signification actuelle et de la direction dans laquelle il va et doit aller.** » (P. Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 221)

C'est dire que la lutte cognitive est une lutte particulièrement inégale, puisque pour pouvoir la mener, il faut pouvoir s'appuyer sur les



fruits de ce travail lui-même, tels qu'ils sont consacrés par les instances de légitimité dominantes, dont aujourd'hui les médias.

La lutte cognitive est ainsi une lutte pour la légitimité dont les dés sont en partie pipés. D'où l'importance extrême pour les forces de résistance de revendiquer un rôle comme instance de légitimation : c'est d'ailleurs une des constances de la production culturelle innovante ¹¹.

b) Le retournement et non le rejet

Le travail de recherche en éducation permanente ne peut pas se donner les facilités du rejet des exigences de rigueur et de méthode, sous prétexte de la résistance qu'il entend opposer à l'expertise qui se met au service des dominants.

Il lui faut donc cumuler les exigences de l'autonomie et de l'engagement. Pierre Bourdieu l'expose clairement dans son intervention « Les chercheurs et le mouvement social » :

« Il faut pour être un vrai savant engagé, légitimement engagé, engager un savoir. Et ce savoir ne s'acquiert que dans le travail savant, soumis aux règles de la communauté savante. Autrement dit, il faut faire sauter un certain nombre d'oppositions qui sont dans nos têtes et qui sont des manières d'autoriser des démissions : à commencer par celle du savant qui se replie dans sa tour d'ivoire. (...) C'est comme si les savants se croyaient doublement savants parce qu'ils ne font rien de leur science. »¹²

Loin de rejeter les exigences et les produits de l'activité académique (qui peut bien souvent être liée à l'exercice de la domination), la recherche en éducation permanente doit retourner ces exigences et ces produits contre la domination de ceux qui s'appuient notamment sur elle pour exercer un pouvoir parfois abusif.

c) Evoluer dans les eaux du paradoxe de Russel

On se rappelle de la démonstration du logicien Russel, montrant les risques de régression à l'infini qui se produisent lorsque le membre d'une collection d'objets devient lui-même le contenant de cette collection (c'est le célèbre paradoxe de la bibliothèque, où il est montré les conséquences logiques insoutenables qui se produiraient si le catalogue des livres devenait lui-même un livre contenu dans la bibliothèque dont il recense les ouvrages)¹³.

Ces conditions paradoxales sont pourtant le lot quotidien du (de la) chercheur(se) en éducation permanente, puisque l'objet de sa lutte (la production d'une partie du capital culturel) est en même temps le moyen et l'enjeu de son travail, ce qui n'est évidemment pas de nature à simplifier sa tâche et la rend inmanquablement et nécessairement collective : seule une articulation avec d'autres chercheurs engagés comme lui et avec les mouvements sociaux et culturels paraît de nature à le protéger des antinomies que peut produire le caractère paradoxal qui est le propre du travail de construction du capital culturel dans une société où la domination lui est directement reliée.

UN EXEMPLE DE PROBLÈME: LA POSITION DES DOMINÉS CULTURELS EN MATIÈRE DE RECHERCHE

Affronter ces trois problèmes, en sus des difficultés inhérentes à tout travail de recherche en sciences sociales, n'est évidemment pas simple.

Il importe notamment de se prémunir contre les risques de réagir en dominé culturel, alors même que le travail de recherche nécessaire impliquerait une critique de cette domination.



Nous savons que le dominé est toujours peu ou prou contraint de se dire dans les mots que lui impose le dominant.

Par ailleurs le dominé culturel, fasciné par la reconnaissance et la légitimité dont jouissent ses adversaires, est tenté de se plier à leurs diktats, ce qui le conduit à essayer d'imiter au plus près des pratiques qui contribuent de fait à le reléguer dans la position qu'il occupe et qu'il n'assume pas, tout en le détournant du travail de critique si ce n'est de déplacement des règles auquel il devrait se consacrer.

La fascination pour la position académique en constitue évidemment une version courante.

Tout en réclamant que la recherche en éducation permanente se distingue totalement du travail académique, certains peuvent être tentés de s'aligner néanmoins absolument sur ce qu'ils croient être les règles en vigueur en la matière (et qui sont celles qu'ils ont plus ou moins retenues de l'exercice scolaire par excellence : la dissertation) ; ils ont alors tendance à en réclamer l'ostensible présence, voire sont portés à en absolutiser la valeur, en imposant toutes leurs limites à un travail qui devrait être d'invention.

D'autres s'alignent sur les standards médiatiques et prétendent juger de la qualité d'un travail à la possibilité de compréhension immédiate qu'ils en ont, à partir de leur compétence langagière qui rejoint celle qu'ils estiment être représentative du plus grand nombre, et qu'ils projettent comme infiniment basse.

La distinction entre le travail de recherche en éducation permanente et l'activité que Pierre Bourdieu qualifie de scolastique ne tient pourtant de fait ni à la méthode ni au style, mais bien à la position.

La position scolastique se distingue en effet de multiples manières de celle du chercheur

engagé, ce qui ne veut pas dire que celui-ci ne doit pas, lui aussi, veiller à prendre distance par rapport à sa propre position.

L'ancrage institutionnel pèse sur la position : nous n'avons pas affaire dans l'éducation permanente à l'appartenance à de grands laboratoires patentés, dont Thierry Gaudin regrettait d'ailleurs qu'ils n'inventent presque jamais rien ; l'illusion de neutralité, sur laquelle s'appuie l'illusion scolastique n'est pas non plus présente, ni la propension à « mettre un savant dans la machine » (à penser que chacun agit effectivement au nom des constructions qui permettent au chercheur de rendre raison des agissements observés)¹⁴.

La prise de distance par rapport aux effets de sa propre position sur sa recherche, pour le chercheur en éducation permanente, concerne plutôt, le plus souvent, des questions comme celle de ses rapports avec des groupes ou communautés (dont il peut être tenté d'épouser trop facilement voire de servir les points de vue), de la tentation de se calquer sur le temps de l'action (et notamment à sa traduction médiatique, « l'actualité »), du risque de tomber dans le piège de la « stigmatisation positive », qui consiste à survaloriser la moindre production (comme l'opinion ou l'expression) des publics dont il se préoccupe, surtout lorsqu'ils sont décrétés « défavorisés » : une manière de lutter contre les inégalités dont ceux-ci sont victimes (stigmatisation négative) conduit souvent en effet à les considérer comme les dépositaires exclusifs de la légitimité et de la vérité (stigmatisation positive), à ne juger éligible symboliquement que leur parole pure, comme si d'ailleurs elle pouvait l'être et se trouvait dotée, par nature, du monopole de la qualité et donc à considérer la moindre de leur expression comme une avancée considérable dans la production des savoirs¹⁵.



RETOUR SUR LE NOUVEAU DÉCRET

Un décret, flanqué de ses arrêtés d'application, n'est évidemment pas sans incidences sur la pratique qu'il encadre et rend légitime. Mais cet encadrement (et ses interprétations inévitables) est lui-même traversé par les enjeux qui portent les pratiques qui ont plus ou moins inspiré l'acte législatif.

Pour le nouveau décret régissant les actions de recherche en éducation permanente, trois domaines d'interprétations peuvent être jugés sensibles au regard de la présente analyse.

a) Le public légitime

Pour certains, le destinataire légitime des analyses produites par les opérateurs de recherche en éducation permanente est le secteur lui-même, voire son public bénéficiaire. Cette tentation du confinement nous paraît fondée sur la difficulté à penser et à nommer la spécificité de la recherche : serait ainsi réputée relever de l'éducation permanente la recherche...qui lui serait exclusivement destinée.

Cette tentation comporte deux dangers : celui de l'impuissance (puisqu'on ne s'adresserait ainsi qu'à ceux qui sont supposés déjà convaincus ou qui disposent déjà de connaissances que leur a fournies leur pratique) et celui de l'isolement (alors que, nous l'avons vu, ce qu'il convient de chercher à produire, ce sont les conditions de débats les plus larges et les plus ouverts possibles, ainsi que les conditions d'alliances encore inédites, notamment entre associations et syndicats, entre acteurs des luttes sociales et des luttes culturelles).

b) Le destinataire légitime

Le même risque de confinement se repère dans l'arrêté qui prescrit que les analyses et

études doivent se mener soit d'initiative soit à la demande d'associations. Que les pouvoirs publics soient exclus en termes de destinataire potentiel est proprement aberrant, puisque ce rejet équivaldrait à poser que les travaux de l'éducation permanente ne peuvent pas inspirer leurs évaluations ou leurs décisions !

Il convient donc d'interpréter « l'initiative » des opérateurs de recherche comme la définition autonome de leur protocole de travail, même si la « demande » vient des pouvoirs publics qui ne pourront évidemment pas être les destinataires exclusifs des productions concernées.

c) L'accessibilité

Nous avons vu à plusieurs reprises que ce qui justifie le recours à des opérateurs associatifs, c'est leur capacité, au vu de leurs proximités, de leur expérience, de leur ancrage, à se faire porteurs d'innovations et d'alternatives.

Un des derniers effets les plus redoutables de la domination culturelle tend à rendre l'innovation de fait impossible, en lui demandant de produire des résultats accessibles à tout un chacun et immédiatement utilisables : seul le déjà connu peut en effet obéir à de telles exigences.

Il devrait pourtant être possible à des opérateurs appartenant au champ culturel de se souvenir que toute innovation (qu'elle soit artistique, évidemment, mais aussi scientifique) n'est possible que par la conjonction de trois facteurs : un dispositif technique approprié (souvent « bricolé » d'ailleurs), une conjonction nouvelle d'acteurs (on pense à la sociologie de « l'acteur-réseau » de Michel Callon et Bruno Latour), et, bien sûr, un nouveau langage.

Ce n'est qu'à ces conditions que des innovations en matière d'orientation, de choix poli-



tiques, de pratiques et de positions d'acteurs ont quelque chance de se faire entendre.

Il faudra donc se donner une définition de l'accessibilité¹⁶ qui intègre ces contraintes spécifiques, faute de quoi la censure interne sera un des pires ennemis, l'ennemi intérieur, de la production en éducation permanente.

NOTES

- ¹ Formule de Pierre Bourdieu à propos de l'action de Karl Kraus.
- ² « La croisade des Chicanos, César Chavez, Dolores Huerta et L'United Farm Workers », *Esprit*, septembre 1974.
- ³ Cfr J. Blairon et E. Servais, « Le mouvement des Black Muslims et le travail institutionnel », in « *Racaille* » et *banlieues virtuelles*, Charleroi, Couleur Livres, 2006.
- ⁴ En 1976, moment où est pris en Belgique le décret sur l'éducation permanente, la revue *Esprit* publie la traduction d'un chapitre du livre d'Amilcar Cabral, le leader assassiné du PAIGC, *Analyse de algunos typos de Resistencia* : « La résistance culturelle » (numéro de mai 1976).
- ⁵ *op. cit.*, p. 881.
- ⁶ *Ibidem*, p. 891.
- ⁷ P. Bourdieu, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 167.
- ⁸ Note de F. Poupeau et T. Discepolo pour P. Bourdieu, *Interventions 1961-2001, Science sociale et action politique*, Marseille, Agone, 2002, p. 331.
- ⁹ *Ibidem*, p. 341.
- ¹⁰ *Ibidem*, p. 466.
- ¹¹ Alain Bergala le montre excellemment à propos du travail de Godard dans les années soixante, en illustrant comment le cinéaste a dû lutter à la fois pour avoir accès aux circuits de production et de diffusion, mais aussi pour construire son image mythique (= son capital symbolique), qui allait être une des conditions de son succès (A. Bergala, *Godard au travail*, Paris, Cahiers du cinéma 2006).
- ¹² P. Bourdieu, *Interventions...*, *op. cit.*, p. 466.
- ¹³ Pour un exposé de ce paradoxe et de sa présence dans la production du capital culturel, cfr J. Blairon et E. Servais, *L'institution recomposée, tome 1, Petites luttes entre amis*, coll. Détournement de fond, Luc Pire, 2000.
- ¹⁴ Cfr P. Bourdieu, « Le point de vue scolaire », in *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 224.
- ¹⁵ Une telle survalorisation étant d'ailleurs ressentie par les personnes concernées comme une marque raffinée de mépris.
- ¹⁶ La sociologie de l'acteur-réseau en fournit probablement plusieurs clés, comme la capacité de traduction et la force d'enrôlement, la possibilité de composition des intérêts divergents et l'institution d'un « point de passage » pour les acteurs, nous y reviendrons dans une contribution ultérieure.